

Compte Rendu de la Réunion Publique du Conseil Municipal de HAUTEFORT-SAINT AGNAN
Le Lundi 23 janvier 2017 à 20H30, Salle du Conseil Municipal, Hôtel de Ville.

Membres présents : Yves MOREAU, Jean- Louis PUJOLS, Nadine ELOI, Philippe MOUSSEULT, Sylvette FORT, Danielle GRANDCOIN Albert POUMEAUD, Nadine BINETRUY-MEYER, Camille DUBOIS, Sophie DELAGE, David CHABASSIER, David SAUTET

Absents/Procuration à : Cédric MADRONNET (Nadine ELOI)- Sylvie LARUE (Yves MOREAU), Nadine BINETRUY-MEYER, Elodie CASTELAIN.

Public : 2 personnes **Secrétaire administrative :** Sandrine DELTEIL **Secrétaire de séance :** Jean- Louis PUJOLS

Après l'ouverture de la séance par Yves MOREAU, Maire, Jean-Louis PUJOLS, élu Secrétaire de séance, procède à la lecture des dernières délibérations.

1-Point sur les travaux en cours et divers :

- Bâtiment Bertran de Born : l'appartement est bientôt terminé et pourra être occupé dès le mois de février. Le bâtiment entier est loué à la même personne qui y créera un atelier et vente de céramique.
- Illuminations : elles ont été déposées. Un suivi de réparation est fait afin que tout soit en état dès la fin d'année. De nouveaux motifs vont être proposés pour améliorer encore.
- Conteneurs : la mise en place est terminée à La Genèbre, Avenue Jacques Maigret et Rue de Blacé. Celui de la Maison de Santé est en cours et sera opérationnel d'ici la fin de ce mois.
- Eglise de Saint Agnan : projet de refaire les boiseries du chœur. Ces éléments sont classés. Une étude plus approfondie doit être mise en œuvre. Quant à la toiture, le chantier est en cours.
- Pont de Mouney-Bas : un devis doit être demandé pour réparer la rambarde.
- Obsèques de Mr BELY Eric : Mme BELY a remboursé intégralement l'avance qui avait été faite.

2-Délibérations (acceptées à l'unanimité) :

- Tarifs de la Cantine : 2,00 Euros /enfant et 3,50€ pour les personnes extérieures et les enseignants, sans changement par rapport à 2016.
- Etude surveillée : matin, 2€ et soir 2€, gratuit pour le 3° Enfant.
- loyers communaux : pas d'augmentation pour les loyers supérieurs à 400 € : 425 pour les T3 et 475 pour les T4. Participation des Communes aux frais de fonctionnement des Ecoles : 600,00 € pour les enfants en primaire et 1 000 € pour les enfants en maternelle. Sans changement.
- Droit de place du fabricant de PIZZA : 75,00 Euros pour l'année.
- Terrain des Broussilloux : mise à disposition gratuite pour fourrage à Mr VAN HORNE(Le Fornial).
- Assainissement : contrat d'entretien des stations avec ABT 520,00 € pour l'année 2017.
- Défibrillateurs : formation programmée pour les responsables d'associations entre autres.30 € par personne.
- Récupération de vitrines d'exposition : Le transport vaut 5 100 €, les vitrines sont gratuites.

3-Personnel Communal :

- Contrat d'Avenir Sandra VALLADE arrive à échéance. Proposition d'un nouveau contrat.
- Contrat CAE MARECHAL Jean-Pierre.

4-Hôtel-Dieu/Musée :

- Régularisation de la délimitation de l'Hôtel-Dieu et de la Maison de Retraite.
- Proposition d'une convention par le Musée. Une réunion de concertation est prévue avec la Commission Tourisme et le Musée.
- Suite à une demande du Président du Musée, et en accord avec la famille, une salle de l'Hôtel Dieu va être baptisée du nom de Roger CLERGERIE.

5-Maison de Services au Public :

IL est prévu d'ouvrir ces services dans les Mairies de Hautefort et de Thenon, 12 Heures par semaine.

6-Les Adjoins :

-Jean-Louis PUJOLS : présentation du projet de KAKEMONOS, de la commande des tapis de fleurs pour 2017 (les couleurs privilégiés seront le jaune et le bleu !).

-Nadine ELOI :

- Un point sur le partenariat en tourisme
- MNOP : comme tous les ans, la date pour 2017 est fixée au mercredi 26 juillet
- BABYSKI : se fera à l'Etang le 25 juin
- SMCTOM : une campagne supplémentaire de conteneurs est souhaitée. Le SMCTOM ne devrait plus investir dans ces conteneurs.
- Foires et Marchés : repas-rencontre avec les forains le 3 avril (distribuer les invitations lors de la foire de mars)

-Philippe MOUSSEULT : point sur le Groupe Scolaire où des petits travaux sont à réaliser. Le Conseil de classe aura lieu le 13 février.

-Sylvette FORT : le BIM a été distribué. Le diaporama des vœux a été mis en ligne sur le site Internet.

La séance est levée, l'ordre du jour est épuisé.